



TAEKWONDO AMC HERAULT

**EXEMPLAIRE A LIRE ET A
CONSERVER PAR
L'ADHERENT OU SES
PARENTS**

TAEKWONDO AMC HERAULT REGLEMENT INTERIEUR

Toute société suppose des règles afin de pouvoir vivre en bonne intelligence les uns avec les autres. L'esprit de respect et de courtoisie qui sous-entend les arts martiaux suppose de la part de chaque pratiquant un certain comportement.

BUREAU DIRECTEUR

Le bureau Directeur est à la disposition de chacun et intervient pour le bon fonctionnement du club. Toute réclamation ou demande doit lui être adressée par courrier à : AMC HERAULT, 462 Rue des Romarins, 34160 Castries ou par téléphone au

Les demandes de factures se font une fois l'inscription validée et payée.

L'entraîneur et ses assistants ne sont pas habilités à prendre des décisions pour le club concernant la partie administrative.

SPORTIF

L'instructeur et ses assistants sont subordonnés au bureau Directeur mais il est habilité à prendre toute décision envers le licencié pendant les cours, il peut exclure un élève s'il le juge nécessaire pour la bonne continuité du cours sans autorisation du bureau Directeur.

Chers parents, les enfants sont sous la responsabilité de l'instructeur uniquement aux heures de cours, ils sont sous votre responsabilité avant et après. Il est donc IMPERATIF de déposer et de venir chercher votre enfant à l'heure.

**AUCUN ENFANT N'AS LE DROIT DE SORTIR SEUL DE LA SALLE
D'ENTRAINEMENT**



TAEKWONDO AMC HERAULT

MORAL

Toute attitude portant préjudice à la notoriété du club sera sanctionnée par une suspension ou un renvoi sans remboursement de la cotisation en cours. Il est formellement interdit de mettre en pratique à l'extérieur, l'enseignement dispensé en salle.

FREQUENTATION

L'assiduité est de rigueur. En cas d'absence temporaire, le licencié doit contacter son entraîneur pour l'en informer (Jérémy 06 31 10 28 02). En cas de prolongation, il est important d'en avertir le bureau Directeur.

Il est demandé aux licenciés de **RESPECTER LES HORAIRES** (l'accès au cours sera refusé passé 15 minutes de retard). Si pour une raison quelconque, vous êtes en retard, ayez l'obligeance de saluer votre instructeur et de ne pas perturber la séance.

L'instructeur est le seul juge pour décider de la présence de l'élève en cours, en compétition ou en passage de grade.

AFIN DE RESPECTER LE BON DÉROULEMENT DE CHAQUE COURS, L'ACCÈS À LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT SERA POSSIBLE LORSQUE LE COURS PRÉCÉDENT SERA TERMINÉ.

DISCIPLINE

La discipline consiste essentiellement dans le respect des droits et obligation de chacun, des règles de vie commune, de sécurité et de liberté d'autrui.

La présence de personnes extérieures (parents, famille, amis) **est interdite** à partir du moment où le cours à débiter.

Les licenciés doivent faire preuve de respect entre eux et envers le Professeur (je ne conteste pas les ordres).

Il est formellement interdit de marcher sur les tapis du Dojang avec les chaussures de ville.

POUR LES ELEVES :

*Saluez en entrant et en quittant le Dojang
Ne quittez pas le Dojang sans autorisation de votre Instructeur
Je jette mes papiers et bouteilles dans la poubelle
J'aide le Professeur à ranger les affaires à la fin du cours (casques,
plastrons, raquettes...)*



TAEKWONDO AMC HERAULT

HYGIENE ET SECURITE

Une hygiène rigoureuse est demandée.

La tenue sportive doit être uniquement composée d'un **DOBOK** propre et repassé. Il doit être amené à tous les cours ainsi que la ceinture. **Un tee-shirt peut être mis en dessous à la seule condition qu'il soit blanc.** Le tee-shirt sans haut de Dobok peut être toléré en cas de grosse chaleur mais avec autorisation de l'instructeur.

Le port de bijoux (bagues, chaines, gourmette, montre, boucles d'oreilles) est interdit pour des raisons de sécurité, de casse et de perte.

Les chewing-gums sont interdits pendant l'entraînement.

Les cheveux longs doivent être attachés.

Vous devez apporter une bouteille d'eau pour vous désaltérer avant, pendant et après l'effort, il ne sera pas autorisé à quitter la salle pour aller boire (ceci afin d'éviter les débordements, pertes de temps, mais aussi pour l'hygiène et la sécurité (le professeur ne peut pas accompagner chaque enfant se désaltérer et laisser le groupe sans surveillance)).

Pour les mêmes raisons, pensez à prendre vos dispositions et à vous rendre ou à accompagner vos enfants aux toilettes avant le début du cours, et tant que vous n'êtes pas encore en Dobok.

Le club, son entraineur et ses assistants se dégagent de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'affaires personnelles

ADMINISTRATIF

A l'inscription sont demandés :

- Un certificat médical datant de moins de 2 mois justifiant de l'aptitude à la pratique des Arts Martiaux à remettre durant le premier trimestre.
- Le financement pour la saison entière selon le mode de paiement choisi.
- Le formulaire de renonciation du droit à l'image et le présent règlement intérieur signé.

Merci de ramener tous ces documents dans les meilleurs délais



TAEKWONDO AMC HERAULT

Tout problème financier peut être abordé avec les membres du bureau, **mais en aucun cas avec l'enseignant.**

En octobre, le paiement de la cotisation doit nous être parvenu.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu en cours d'année sauf sur présentation d'un certificat médical.

COMPETITION OU RENCONTRE AMICALE

L'instructeur est le seul à décider de la participation aux compétitions ou rencontres amicales proposées par le club ainsi que le passage de grade.

Le club met à disposition le matériel nécessaire à l'entraînement, chacun en est responsable.

Le Tae Kwon do c'est uniquement au dojang et en compétition

Ce règlement est adressé aux licenciés en deux exemplaires. Les licenciés et les responsables légaux des licenciés mineurs devront en prendre connaissance, les dater et les signer.

Un exemplaire sera remis avec le dossier d'inscription et le second est à conserver précieusement par l'intéressé. Il peut être amené à évoluer ou à être modifié en cours d'année à la demande du Bureau Directeur.

Le Président

L'élève et Parent d'élève

Fait à CASTRIES le 29 juin 2020



TAEKWONDO AMC HERAULT

EXEMPLAIRE A RETOURNER
AU CLUB AVEC SIGNATURE

TAEKWONDO AMC HERAULT REGLEMENT INTERIEUR

Toute société suppose des règles afin de pouvoir vivre en bonne intelligence les uns avec les autres. L'esprit de respect et de courtoisie qui sous-entend les arts martiaux suppose de la part de chaque pratiquant un certain comportement.

BUREAU DIRECTEUR

Le bureau Directeur est à la disposition de chacun et intervient pour le bon fonctionnement du club. Toute réclamation ou demande doit lui être adressée par courrier à : AMC HERAULT, 462 Rue des Romarins, 34160 Castries ou par téléphone au

Les demandes de factures se font une fois l'inscription validée et payée.

L'entraîneur et ses assistants ne sont pas habilités à prendre des décisions pour le club concernant la partie administrative.

SPORTIF

L'instructeur et ses assistants sont subordonnés au bureau Directeur mais il est habilité à prendre toute décision envers le licencié pendant les cours, il peut exclure un élève s'il le juge nécessaire pour la bonne continuité du cours sans autorisation du bureau Directeur.

Chers parents, les enfants sont sous la responsabilité de l'instructeur uniquement aux heures de cours, ils sont sous votre responsabilité avant et après. Il est donc IMPERATIF de déposer et de venir chercher votre enfant à l'heure.

**AUCUN ENFANT N'AS LE DROIT DE SORTIR SEUL DE LA SALLE
D'ENTRAINEMENT**



TAEKWONDO AMC HERAULT

MORAL

Toute attitude portant préjudice à la notoriété du club sera sanctionnée par une suspension ou un renvoi sans remboursement de la cotisation en cours. Il est formellement interdit de mettre en pratique à l'extérieur, l'enseignement dispensé en salle.

FREQUENTATION

L'assiduité est de rigueur. En cas d'absence temporaire, le licencié doit contacter son entraîneur pour l'en informer (Jérémy 06 31 10 28 02). En cas de prolongation, il est important d'en avertir le bureau Directeur.

Il est demandé aux licenciés de **RESPECTER LES HORAIRES** (l'accès au cours sera refusé passé 15 minutes de retard). Si pour une raison quelconque, vous êtes en retard, ayez l'obligeance de saluer votre instructeur et de ne pas perturber la séance.

L'instructeur est le seul juge pour décider de la présence de l'élève en cours, en compétition ou en passage de grade.

AFIN DE RESPECTER LE BON DÉROULEMENT DE CHAQUE COURS, L'ACCÈS À LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT SERA POSSIBLE LORSQUE LE COURS PRÉCÉDENT SERA TERMINÉ.

DISCIPLINE

La discipline consiste essentiellement dans le respect des droits et obligation de chacun, des règles de vie commune, de sécurité et de liberté d'autrui.

La présence de personnes extérieures (parents, famille, amis) **est interdite** à partir du moment où le cours à débiter.

Les licenciés doivent faire preuve de respect entre eux et envers le Professeur (je ne conteste pas les ordres).

Il est formellement interdit de marcher sur les tapis du Dojang avec les chaussures de ville.

POUR LES ELEVES :

*Saluez en entrant et en quittant le Dojang
Ne quittez pas le Dojang sans autorisation de votre Instructeur
Je jette mes papiers et bouteilles dans la poubelle
J'aide le Professeur à ranger les affaires à la fin du cours (casques,
plastrons, raquettes...)*



TAEKWONDO AMC HERAULT

HYGIENE ET SECURITE

Une hygiène rigoureuse est demandée.

La tenue sportive doit être uniquement composée d'un **DOBOK** propre et repassé. Il doit être amené à tous les cours ainsi que la ceinture. **Un tee-shirt peut être mis en dessous à la seule condition qu'il soit blanc.** Le tee-shirt sans haut de Dobok peut être toléré en cas de grosse chaleur mais avec autorisation de l'instructeur.

Le port de bijoux (bagues, chaines, gourmette, montre, boucles d'oreilles) est interdit pour des raisons de sécurité, de casse et de perte.

Les chewing-gums sont interdits pendant l'entraînement.

Les cheveux longs doivent être attachés.

Vous devez apporter une bouteille d'eau pour vous désaltérer avant, pendant et après l'effort, il ne sera pas autorisé à quitter la salle pour aller boire (ceci afin d'éviter les débordements, pertes de temps, mais aussi pour l'hygiène et la sécurité (le professeur ne peut pas accompagner chaque enfant se désaltérer et laisser le groupe sans surveillance)).

Pour les mêmes raisons, pensez à prendre vos dispositions et à vous rendre ou à accompagner vos enfants aux toilettes avant le début du cours, et tant que vous n'êtes pas encore en Dobok.

Le club, son entraineur et ses assistants se dégagent de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'affaires personnelles

ADMINISTRATIF

A l'inscription sont demandés :

- Un certificat médical datant de moins de 2 mois justifiant de l'aptitude à la pratique des Arts Martiaux à remettre durant le premier trimestre.
- Le financement pour la saison entière selon le mode de paiement choisi.
- Le formulaire de renonciation du droit à l'image et le présent règlement intérieur signé.

Merci de ramener tous ces documents dans les meilleurs délais



TAEKWONDO AMC HERAULT

Tout problème financier peut être abordé avec les membres du bureau, **mais en aucun cas avec l'enseignant.**

En octobre, le paiement de la cotisation doit nous être parvenu.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu en cours d'année sauf sur présentation d'un certificat médical.

COMPETITION OU RENCONTRE AMICALE

L'instructeur est le seul à décider de la participation aux compétitions ou rencontres amicales proposées par le club ainsi que le passage de grade.

Le club met à disposition le matériel nécessaire à l'entraînement, chacun en est responsable.

Le Tae Kwon do c'est uniquement au dojang et en compétition

Ce règlement est adressé aux licenciés en deux exemplaires. Les licenciés et les responsables légaux des licenciés mineurs devront en prendre connaissance, les dater et les signer.

Un exemplaire sera remis avec le dossier d'inscription et le second est à conserver précieusement par l'intéressé. Il peut être amené à évoluer ou à être modifié en cours d'année à la demande du Bureau Directeur.

Le Président

L'élève et Parent d'élève

Fait à CASTRIES le 29 juin 2020